

*Questions orales***LA PEINE CAPITALE**

DEMANDE DE TENUE D'UN RÉFÉRENDUM

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Je pense que c'est à lui plutôt qu'au premier ministre que cette question doit s'adresser à cause de la façon dont le premier ministre a fait volte-face relativement à la peine capitale.

Étant donné que d'après les évaluations de groupes compétents, 75 p. 100 des Canadiens voudraient qu'on rétablisse la peine capitale vu la très forte augmentation du nombre de meurtres et du nombre d'agents de police abattus de sang froid et puisque le gouvernement refuse de faire quoi que ce soit pour résoudre ce problème, tiendra-t-il un référendum sur la peine capitale afin que les Canadiens puissent exprimer leur opinion et indiquer au gouvernement actuel du Canada et à son successeur éventuel ce qu'ils veulent?

Des voix: C'est honteux!

Une voix: Non.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, seulement un ministériel a dit non, ce qui montre que le gouvernement sait qu'il sera défait.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je suis quelque peu étonné de la question du très honorable représentant, lui qui s'est opposé toute sa vie à la peine capitale...

Une voix: Êtes-vous trop peureux pour nous donner la réponse?

M. Basford: ... et qu'il essaie maintenant, probablement pour des raisons politiques, de s'éloigner de la position qu'il a toujours adoptée.

Des voix: Bravo!

M. Basford: Le très honorable représentant a demandé si le gouvernement tiendrait un referendum sur la question de la peine capitale. Comme cette question touche la politique gouvernementale, c'est le premier ministre qui devrait y répondre. Si on me demande mon avis personnel et ce que je conseillerais au gouvernement, je dirais que nous n'avons pas à tenir de referendum.

M. Diefenbaker: Naturellement, j'ai entendu avec intérêt l'honorable parlementaire dire que j'ai toujours été pour l'abolition de la peine capitale, et c'est exact. J'ai voté pour le bill. Mais ne se souvient-il pas que j'ai voté pour le bill quand le gouvernement a décidé d'abolir la peine capitale à l'exception, prévue par un autre bill, du meurtre d'agents de police et de gardiens de la paix...

Des voix: Règlement!

M. Diefenbaker: C'est toujours la même clique qui m'interrompt constamment de ce côté-là. Mais il ne faut pas faire attention aux crapauds qui croassent. Quand le premier ministre a présenté le bill prévoyant la peine capitale jusqu'au 31 décembre 1977 pour les assassins d'agents de police et assim-

[M. Hees.]

lés, j'ai voté pour ce bill-là. Mais ensuite le premier ministre a fait volte-face, il a fait une pirouette et écarté...

Des voix: A l'ordre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois demander au très honorable représentant de poser sa question.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je sais que la vérité fait mal. Puis-je demander pourquoi la loi a été changée alors qu'il y a eu sept meurtres—des meurtres crapuleux et que le premier ministre a présenté une loi pour abolir la loi qu'il avait lui-même présentée antérieurement. Pourquoi ce changement de sa part?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, lorsqu'un homme soutient toute sa vie durant qu'il est contre la peine capitale et que lorsque vient le moment de la vérité et qu'un bill est présenté qui abolit complètement la peine capitale...

M. Diefenbaker: J'ai voté pour ce bill.

M. Trudeau: ... et que cet homme fait une culbute, c'est bien lui et personne d'autre qui fait alors la culbute.

M. Diefenbaker: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre sait que sa déclaration est aussi mensongère que tant d'autres choses qu'il a faites auparavant. Je le prie donc de la retirer. J'ai voté en faveur de l'abolition et j'ai ensuite voté pour le bill que le premier ministre a présenté.

Des voix: A l'ordre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'affaire devrait être close. Il m'est difficile de rester indifférent devant le fait que le très honorable député ait commencé sa question en accusant le premier ministre d'avoir fait une culbute et de demander ensuite que la même remarque faite cette fois-ci à l'encontre de sa propre personne soit retirée comme n'étant pas conforme aux usages parlementaires.

M. Trudeau: Vous êtes tombé sur la tête.

* * *

LES POSTES

LE TRAITEMENT PEU SOIGNEUX DU COURRIER

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Il conviendra, je pense, que tout le monde peut commettre des erreurs et son gouvernement est des mieux placés pour le savoir. Croit-il vraiment que les Canadiens peuvent accepter de voir les Postes commettre 60 millions d'erreurs par an, soit 10,000 erreurs à l'heure?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre au député en anglais. S'il lit l'article qui lui a inspiré la question, j'ai dit que les Postes acheminaient 6 milliards de pièces de courrier par an et que nous avions un pourcentage d'erreur de un pour cent. Cela veut peut-être dire que les Postes commettent 60 millions d'erreurs.